

CHU UCL Namur : implantation d'un stimulateur pour traiter la paralysie du pied après un AVC

Le 26 avril 2016, les Professeurs Thierry Gustin, neurochirurgien, et Thierry Deltombe, médecin rééducateur de l'équipe interdisciplinaire de la spasticité au CHU UCL Namur - site Godinne ont implanté pour la première fois en Belgique un stimulateur «ActiGait®» pour traiter la paralysie des muscles releveurs de pied chez un patient de 32 ans atteint d'un AVC.

Chaque année, l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) touche 19.000 personnes en Belgique. L'AVC, aussi appelé thrombose cérébrale ou attaque, se caractérise par une interruption brutale de l'irrigation sanguine du cerveau. Les troubles neurologiques qui en résultent s'accompagnent souvent d'une paralysie plus ou moins importante du corps. Malgré l'amélioration de la prise en charge médicale, l'AVC reste une cause majeure de handicap.

Depuis 20 ans, l'équipe interdisciplinaire de la spasticité du CHU UCL Namur - site Godinne permet au patient de bénéficier de l'ensemble des traitements médicaux (rééducation neurologique, toxine botulique, appareillage) et chirurgicaux (neurotomie, chirurgie tendineuse, pompe intrathécale à baclofène) susceptible de limiter son handicap.

Environ 20% des patients atteints d'un AVC présentent une déformation du pied appelée «pied équin ou pied tombant». Le pied tombant est fréquemment lié à une paralysie des muscles qui relèvent le pied, responsable de boiterie, de fatigue accrue à la marche et de chutes plus fréquentes. Dans ce cas, un appareillage orthopédique (attelle) est nécessaire au prix d'un encombrement et d'un inconfort parfois désagréables pour le patient.

Une prise en charge interdisciplinaire

Grâce au progrès technologique, la société Nstim (filiale du leader mondial en appareillage Ottobock) a développé un stimulateur nerveux implantable chirurgicalement permettant de stimuler durant la marche les muscles paralysés en cas de pied tombant après un AVC.

Après l'essai d'ActiGait® chez un certain nombre de patients européens, l'implantation de ce système a été réalisée pour la première fois en Belgique, le 26 avril 2016 sur le site de Godinne, par le Prof. Thierry Gustin, neurochirurgien, avec le support de la société Nstim.

La procédure chirurgicale est peu lourde et dure environ 1 heure. Le système ActiGait® comprend un implant placé autour du nerf fibulaire à hauteur du genou relié par un câble cheminant sous la peau à une électrode de stimulation située sous la peau au niveau de la cuisse. La stimulation du nerf se fait grâce à une unité de contrôle de la taille d'un GSM porté par le patient à la ceinture et qui envoie la stimulation à l'électrode de stimulation, à travers la peau. Afin que la stimulation ait lieu au moment opportun du cycle de marche, l'unité de contrôle est connectée à un capteur sans fil placé dans la chaussure du patient.

La sélection du patient, le suivi de rééducation et la programmation de l'Actigait® ont été réalisés par le Prof. Thierry Deltombe, médecin rééducateur, et Mme Mie Leeuwerck, kinésithérapeute. Après trois mois d'utilisation, le patient active le stimulateur ActiGait® toute la journée et ne porte plus d'attelle. A sa grande satisfaction, il décrit sa marche comme plus efficace et libérée des contraintes de l'attelle : « cette innovation a changé mon quotidien ».

Le coût élevé du système ActiGait® représente toutefois un frein à une utilisation plus large.



Contact Presse : Département Communication | communication-chu@uclouvain.be | +32 (0)81 42 48 40/41/42



Professeur Thierry Deltombe

Service de Médecine Physique & Réadaptation
thierry.deltombe@uclouvain.be
+32 (0)81 42 37 72.

Professeur Thierry Gustin

Service de Neurochirurgie
thierry.gustin@uclouvain.be
+32 (0)81 42 31 92.

Département Communication

Marie De Puyt / Marie Forseille / Benjamin Vallée
communication-chu@uclouvain.be
+32 (0)81 42 48 40/41/42.